

Numéro 49

Juin 2011

Le lion et l'alérion

Journal d'information
de la ville de Pagny-sur-Moselle





Édito



La ville est notre espace commun de vie, la ville est une organisation vivante. Elle naît, elle évolue en fonction des besoins, de l'attrait qu'elle suscite, voire des rêves des hommes, elle disparaît ... bien sûr, à l'échelle humaine elle semble souvent immuable et c'est pourquoi nous pouvons y lire notre histoire.

La ville est aussi une organisation humaine où la volonté de l'homme à travers la politique, c'est-à-dire la gestion des affaires de la cité et des citoyens, façonne nos modes de vie, nos habitudes, nos rapports aux autres. Pagny-sur-Moselle, « petite ville de province », avec tout le symbolisme un peu désuet entourant cette expression, n'échappe pas à cette règle. Les femmes et les hommes en charge de la commune ont à cœur de la faire évoluer vers la modernité, de créer un urbanisme à dimension humaine où chacun pourra y exercer ses activités, organiser sa vie. Ainsi, tous les grands chantiers qui vont s'ouvrir dès cette année sont-ils orientés en ce sens. Enumérons-en les principaux :

d'abord **le centre ville**, espace de rencontre où s'exercent toutes les activités commerciales, artisanales, administratives et parfois aussi espace de la fête. Lieu partagé par excellence, piétons et automobilistes, enfants et adultes, personnes handicapées et personnes valides, commerçants et leurs clients..... Bientôt vous aimerez venir flâner en toute sécurité dans votre centre ville!

Ensuite la « **cité scolaire** » parce que l'enfance et l'éducation représentent notre avenir à tous, et que la sécurité et la qualité des services destinés à la jeunesse doivent être une priorité de notre société. Rassembler en un même lieu l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, les activités périscolaires, les services petite enfance avec l'accès à un espace d'activités physiques et une salle des sports, le tout non loin de la gare, ne peut que faciliter l'organisation des familles.

Une nouvelle salle des sports, proche du collège, cofinancée par la commune et le département, offrira à nos collégiens et aux associations sportives un espace de jeu et d'entraînement supplémentaire. La possibilité d'y accueillir du public permettra l'organisation de rencontres officielles.

Enfin, **une nouvelle mairie** implantée dans le « parc Parison », lieu bien connu des anciens Pagnotins, planté d'arbres majestueux où il fera bon se promener et venir jouer avec les enfants. Une nouvelle mairie regroupant l'ensemble des services municipaux et facilitant de ce fait la vie des citoyens dans leurs démarches administratives.

Votre ville évolue et vous en êtes les témoins privilégiés.

Pour terminer, à l'approche de l'été, il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances.

Votre maire,
Christiane CONTAL

◆ Un grand merci

En raison des travaux réalisés à la résidence Dr Jeanclaude, la municipalité a proposé aux locataires un accueil de jour à la maison de retraite d'Onville.

Un grand merci à M. Thinus, ambulancier, qui a gracieusement proposé de prendre à sa charge leur déplacement.



Chantier-loisirs : quelques heures de travail pour des loisirs cet été



Accompagnés de Stéphane BOSCHIAN, animateur, huit adolescents ont œuvré durant les vacances de Pâques à la remise en état d'une trentaine de panneaux d'exposition, utilisés dans le cadre du festival « Le Printemps Grandeur Nature ».

En récompense de ces heures de travail, ils ont pu opter pour l'activité de leur choix dont ils profiteront lors du centre de loisirs de cet été : paint-ball et accro-branches pour les uns et mini-camp à Bonzé pour les autres.

Félicitations à eux pour leur excellent travail !

◀ (de gauche à droite) : Arthur, Alexis, Justine, Laura, Mélanie, Kevin, Catherine et Quentin

27 avril Visite des serres de Malassé



Dans le cadre des sorties ayant pour thème « la qualité de vie », un groupe de Pagnotins s'est rendu à Metz pour découvrir les serres de Malassé. Dans une ambiance des plus sympathiques, les 55 participants ont profité d'une visite guidée. Tous ont beaucoup apprécié cet après-midi.



9 mai : inauguration officielle de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers



C'est en traversant un alignement de dizaines de pompiers venus des différents centres du département qu'est arrivée la délégation des officiels pour participer à l'inauguration du centre de première intervention de Pagny-sur-Moselle.

Avant de visiter les locaux, Adolphe COLRAT, Préfet de Meurthe-et-Moselle et Michel DINET, Président du Conseil Général ont, ensemble, coupé symboliquement le ruban tricolore en présence de Jean-Paul VINCHELIN, Président du conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), de Jean-Yves LE DEAUT, Député, de Christiane CONTAL, Maire, du Colonel HORB, Directeur adjoint du SDIS, du Commandant WARIN, dirigeant du groupement Toul et Pont-à-Mousson, des élus locaux, des sapeurs-pompiers de Pagny-sur-Moselle et des collectivités voisines, de sapeurs-pompiers en retraite et d'un certain nombre d'habitants.

La présence conjointe de toutes ces personnalités témoigne de l'importance de l'événement et de la volonté, y compris en haut lieu, de reconnaître, de féliciter et de remercier les pompiers pour leur engagement bénévole au service de la population

Lors des différentes interventions, il n'a pas été oublié de saluer l'investissement de Bernard LE-CLERC, ancien président du SDIS, sans qui le projet n'aurait pu aboutir.

Opérationnelle depuis février 2011, la nouvelle caserne répond parfaitement aux besoins des pompiers pagnotins qui ont quitté sans regrets leurs anciens locaux vétustes ne répondant pas aux normes d'hygiène.

Les élus se félicitent d'avoir pu concrétiser ce projet traduisant la forte volonté politique de la municipalité de maintenir ce service de secours, ô combien précieux, sur le territoire et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des habitants.

« Portes Ouvertes » à la caserne

Les sapeurs-pompiers de Pagny-sur-Moselle invitent toute la population à une journée « Portes ouvertes » :

le samedi 2 juillet 2011 de 10h à 22h.

Vous pourrez y visiter les locaux, découvrir le matériel, les véhicules et vous familiariser avec le quotidien de ces hommes et femmes, tous

volontaires, qui ne manquent ni de courage, ni de dévouement...

Des animations seront proposées à destination des petits et des grands. La journée se clôturera de manière festive avec le tir d'un feu d'artifice à 22h.

Buvette et restauration sur place

Des locaux modernes et adaptés



Les 24 pompiers volontaires locaux sont très fiers de leur nouvel outil de travail qui leur permet de travailler dans d'excellentes conditions. Le bâtiment confère une image de modernité, suscitant de nouvelles vocations et une motivation supplémentaire pour les nouvelles recrues.



Au standard, l'Adjudant Franck CHARTON assure le suivi des différentes alertes.



Dans son bureau, le Chef de Centre, Lionel CIRIEZ, coordonne les interventions et assure la gestion du personnel, des bâtiments et des véhicules.



En cas d'intervention de grande ampleur, les sapeurs-pompiers se retrouvent en « salle de crise » pour organiser les secours sur le terrain.

Cette salle est également utilisée lors des réunions des chefs de centre du secteur.



Deux grands garages abritent l'ensemble des véhicules nécessaires aux interventions : VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), CTU (Camionnette Tout Usage), FPTGP (Fourgon Pompe Tonne Grande Puissance), MPR (Moto -Pompe Remorquable).



Un espace détente avec coin cuisine permet aux pompiers de se reposer entre deux interventions.



Le terrain autour du bâtiment offre suffisamment d'espace pour y effectuer les différentes manœuvres.



Actu

14/15 mai : Festival « le Printemps GRANDEUR Nature »

Le succès était au rendez-vous pour la deuxième édition de ce festival organisé conjointement par l'association des Sonneurs de la Côte et la mairie.

Durant la soirée d'ouverture, les spectateurs, venus en nombre, ont pu apprécier un superbe spectacle proposé par l'association de jonglage « Perds pas la boule ». Puis, le documentaire « Les Animaux Amoureux » a fait voyager le public aux quatre coins du monde.



Les animations se sont succédées durant tout le week-end entre ateliers, conférences et animations, avec comme fil rouge une magnifique exposition au centre socioculturel présentant, entre autres, les nombreux travaux réalisés par les enfants des écoles, du périscolaire et du centre de loisirs.



17 mai : café-rencontre, les commerces d'autrefois

Autrefois, le centre-ville de Pagny-sur-Moselle accueillait de nombreux commerces, offrant aux habitants la possibilité de trouver de tout, ou presque, sur place. Il régnait, dans ces petites échoppes, lieux de rencontres et d'échanges, beaucoup de convivialité.

Lors du café-rencontre du 17 mai, les nombreuses photos prêtées par d'anciens commerçants et enfants de commerçants ont permis aux participants de se remémorer ces visages si familiers.



LogiEst propose des logements BBC aux Terrasses de Voivrel

LogiEst, bailleur social implanté en Lorraine et en Alsace avec un patrimoine de plus de 13 700 logements, proposera à la location, d'ici à la fin de l'année, des logements réalisés dans le respect des futures normes de constructions environnementales.

Situés sur le nouveau lotissement «Les Terrasses de Voivrel» sur la route allant vers Prény, ce sont 22 logements collectifs et 3 pavillons alliant confort et modernité qui sont actuellement en cours de réalisation. Répartis sur 2 bâtiments de 11 logements, les collectifs proposeront des superficies allant du T2 au T4. Les pavillons proposeront, quant à eux, des superficies T4 et T5.

Labellisés BBC (Bâtiment Basse Consommation), ces logements permettront aux futurs habitants de bénéficier d'une économie d'énergie de 70% par rapport à un logement neuf classique. Les logements collectifs seront chauffés au gaz avec un appoint apporté par des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire et la distribution du chauffage se fera par le sol. Les pavillons seront dotés d'une chaudière innovante puisqu'elle permettra de produire chauffage, eau chaude et électricité (chaudière à micro-cogénération).

Pour bénéficier d'un de ces logements BBC, il faut rapidement faire une demande auprès de LogiEst. Les dossiers sont disponibles en Mairie ou à

l'agence LogiEst de Metz (191 avenue André Malraux / Tél. 03/87/65/80/55). A noter qu'il est également possible de télécharger ces dossiers directement depuis le site Internet www.logiest.fr où d'autres annonces, pour la location ou l'accession, sont consultables.

Favoriser l'accès au logement pour tous

En matière d'habitat, l'une des volontés fortes de la ville est de promouvoir la mixité sociale en favorisant l'accès aux logements pour tous.

Lors des premières réunions, le lotisseur, Nexity Foncier Conseil, a répondu favorablement au souhait des élus d'équilibrer l'offre privative et locative en proposant des logements à destination des personnes aux revenus modestes. Ainsi, un partenariat a-t-il pu être conclu avec le bailleur social LogiEst.

La mairie se félicite de cette excellente collaboration qui permettra à de nombreuses familles de bénéficier de ces logements de qualité.





Les élèves de CM2 récompensés



Les élèves de CM2 de la classe de Mme MARCHAL ont participé à un concours intitulé «La nouvelle de la classe ».

Organisé par le Rectorat et les responsables du salon littéraire de Nancy « Le Livre sur la Place », ce concours proposait d'écrire une nouvelle originale et de l'illustrer. Encadrés par Mme MARCHAL et M. MULOT, directeur de l'école Paul Bert, les élèves ont eu le plaisir d'être sélectionnés parmi les 10 classes récompensées lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville de Nancy, le 10 juin dernier, en présence de Jean d'Ormesson.

Toutes nos félicitations à eux en leur souhaitant de conserver longtemps ce goût pour l'écriture.

Les écoliers sur les planches

Courant mai, l'ensemble des classes du cycle 3 (du CE21 au CM2) ont participé à un Festival de Théâtre, organisé par L'Inspection de l'Education Nationale et la Communauté de Commune du Pays de Pont-à-Mousson.

Sept classes se sont donc produites à L'Espace Saint Laurent et, de l'avis général, ont remporté un franc succès ! L'Inspecteur, lui-même, a chaleureusement félicité les enseignants et leurs élèves.

Les parents, quant à eux, ont eu l'occasion d'applaudir leurs enfants lors du spectacle de fin d'année.

Bravo à l'ensemble des élèves pour leur travail et leurs prestations !





Dossier

Budget 2011

La réforme de taxe professionnelle entraîne d'importantes modifications dans la répartition des recettes, recettes qui proviennent en partie des dotations versées par l'Etat et des impôts locaux.

L'élaboration du budget traduit la politique choisie et menée par les élus. En ce sens, le budget 2011 prend en compte un programme d'investissements pluri annuels. Ces choix résultent des études réalisées les années précédentes, tout en tenant compte du contexte local, avec ses opportunités et ses contraintes.

La ville ne percevra plus de dotation d'équipement

Suite à une modification des critères d'attribution, la commune de Pagny-sur-Moselle n'est plus éligible à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) versée par l'Etat. Elle ne percevra pas cette ressource en 2011 (comme en 2010).

Evolution des taux d'imposition sur la taxe d'habitation : la ville n'a pas augmenté ses taux

En recevant votre avis de taxe d'habitation, vous ne manquerez pas de constater une augmentation du taux de la taxe d'habitation qui passe de 11,82% en 2010 à 21,77% en 2011.

Ce taux a été calculé par les services de l'Etat pour compenser en partie la perte de recettes liée à la réforme de la taxe professionnelle. Le taux perçu par le département sur la taxe d'habitation (9,23%) s'ajoute au taux 2010 de la ville (11,82 %) ainsi qu'une partie des frais de gestion.

Toutefois, ce nouveau calcul ne devrait pas avoir d'incidence sur le montant payé par chaque foyer à situation familiale constante (valeur locative, composition de la famille et revenu).



Animation - Développement culturel

Tout au long de l'année, la ville propose de multiples événements et animations pour promouvoir l'ouverture culturelle et proposer des moments de rencontre conviviaux. Pour permettre à tous d'y participer, la majorité de ces événements sont gratuits ou à prix très modiques.

81 050 € pour l'organisation de différentes manifestations tout au long de l'année

Fête nationale, Saint Nicolas, fête des associations, repas des seniors, programmation culturelle, thés dansants, cafés-rencontre, goûters pour les seniors, sorties pour les enfants des centres de loisirs, animations mémoire, sorties thématiques,...

115 172 € d'investissements :

achat de matériel (piste de danse, marabout, tente, ...), illuminations, aménagement du centre socioculturel, achat de matériel pour la bibliothèque municipale, ...)



Dossier

Budget 2011

Les investissements de 2011

Voirie

1 523 839 €

De nouveaux espaces de stationnement vont être créés ou aménagés (rues de la Victoire, Favelin, Anatole France). Pour réguler la vitesse, des plateaux surélevés seront positionnés rues de la Victoire, Jean Bouin et route de Prény. Et l'un des grands projets du mandat, l'aménagement du centre ville, va maintenant démarrer.

Environnement

147 779 €

Notre environnement est et restera un souci majeur dans la gestion de notre société. L'entretien des sentiers, l'aménagement d'une aire de stationnement à proximité de l'ENS (Espace Naturel Sensible) et la poursuite du fleurissement de la ville représentent notre volonté de vous permettre un accès agréable à cette nature. Une innovation cette année, la création de jardins familiaux permettra, à ceux qui le désirent, de cultiver fruits et légumes.

Aménagements publics

935 740 €

Maintenir en état la ville et ses équipements en y apportant des améliorations est une préoccupation constante d'une municipalité. Cette année sont prévus l'aménagement du parking de la gare, la réfection d'espaces de jeux (espace loisirs Jean Bouin et aire des genêts) et l'acquisition de terrains permettant des aménagements futurs.



Action sociale : 143 200€ de budget de fonctionnement

En ces périodes de difficultés économiques croissantes pour beaucoup d'entre nous, l'utilité du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'est plus à démontrer. Avec un budget de fonctionnement de 143 200€, le CCAS fait face à toutes les situations d'urgence qui lui sont soumises, assure l'aide alimentaire (par le biais de la banque alimentaire) et assiste les familles dans leurs démarches administratives.

88 495€ de subventions de fonctionnement versées aux associations locales

25 295 € de subventions de fonctionnement versées aux écoles maternelles, élémentaire et au collège

Travaux et équipements des bâtiments publics **1 115 210 €**

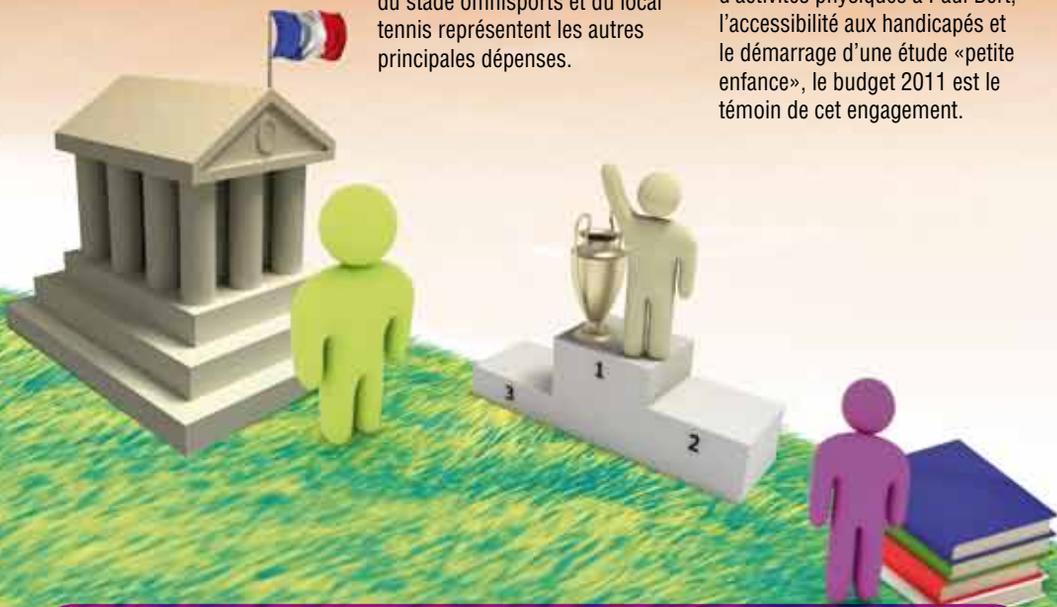
Les bâtiments publics représentent une part importante de notre patrimoine qu'il faut préserver et entretenir. Des travaux de réhabilitation sont prévus sur la propriété Parison, acquise par l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) en 2010 pour le compte de la ville, afin d'y accueillir votre nouvelle mairie et de créer un parc arboré ouvert à toute la population.

Vie associative **489 069 €**

La vie associative est le témoin du dynamisme d'une commune et Pagny-sur-Moselle est plutôt bien dotée en la matière. Mais les associations ont besoin de locaux et de matériel. La commune se doit de leur fournir et d'entretenir ces moyens indispensables à leur activité. Une seconde salle des sports va enfin voir le jour à proximité du collège. L'entretien et les réfections de la Maison Pour Tous, de l'école de musique, du stade omnisports et du local tennis représentent les autres principales dépenses.

Ecoles 887 582 €

Préparer l'avenir de notre société implique une éducation et une école de qualité pour nos enfants. Cet impératif n'a pas échappé à l'équipe municipale qui place l'école et les services à la jeunesse au cœur de ses préoccupations. Le regroupement de l'ensemble de ces activités dans une « cité scolaire » est l'un des grands projets de la seconde partie du mandat. En prévoyant les aménagements de l'école Gaston Aubin, la création d'une salle d'activités physiques à Paul Bert, l'accessibilité aux handicapés et le démarrage d'une étude « petite enfance », le budget 2011 est le témoin de cet engagement.



Budget eau et assainissement : 293 000€ d'investissements

Pour réduire les coûts et être plus réactif, bon nombre de travaux sont désormais pris en charge par les services techniques municipaux (pour exemple 323 interventions ont été réalisées chez les particuliers en 2010). 36 000€ sont donc prévus pour l'achat de matériel et fournitures. Pour le reste, les investissements concernent principalement la poursuite du plan pluriannuel d'assainissement qui se terminera en 2012 (poste de relèvement rue T. Brichon, rue Jean Bouin, eaux de ruissellement de Prény...).



Urbanisme

Le stationnement dans la ville

L'espace public n'étant pas extensible à l'infini, la ville se doit d'organiser le stationnement pour faciliter les déplacements de chacun, automobiliste ou piéton.

En 2011, la mise en place d'une zone bleue en centre-ville a nettement amélioré la fluidité dans ce secteur grâce à une meilleure rotation des véhicules. En transformant une partie du Parc de l'Avenir en parking, il reste néanmoins possible de profiter d'un stationnement gratuit et illimité, à deux pas des commerces et des services.

Dans les différents quartiers, si, et on le comprend, chacun souhaiterait pouvoir garer son véhicule au plus près de son habitation, **il est important de se souvenir qu'une place de stationnement située sur l'espace public reste à la disposition de tous**, quand bien même elle serait située en face de votre domicile.

Certes, cela est quelque peu rageant quand on rentre le coffre chargé de courses et que la même voiture garée devant votre domicile nous oblige à un détour.

Reste qu'au-delà de l'aspect strictement législatif, il n'est jamais interdit d'engager un dialogue courtois pour tenter de trouver ensemble un arrangement.



Comment contester un PV ?

Le respect des règles est primordial pour un bon partage de l'espace public. C'est pourquoi l'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et la gendarmerie sont chargés de contrôler le stationnement et de verbaliser si besoin. Cependant, chaque usager a le droit de contester un procès verbal. Il lui suffit de se référer à la procédure inscrite au dos de la contravention et d'adresser un courrier à Monsieur l'Officier du Ministère Public, seule autorité compétente en la matière.

Comblement des nids-de-poule



Le froid et la neige de décembre dernier ont fortement endommagé les chaussées, laissant apparaître de nombreux nids-de-poule. Dans un premier temps et dans l'attente de conditions climatiques plus favorables, les agents de la ville ont procédé à la pose d'un enrobé à froid. Puis, au printemps, une entreprise est intervenue pour combler l'ensemble des trous et des fissures répertoriées sur la ville.

Plan Local d'Urbanisme, bientôt l'enquête publique

Le projet de PLU a été arrêté en conseil municipal le 11 janvier 2011. Après consultation des différents services de l'état, la procédure se poursuivra avec l'enquête publique qui aura lieu **du lundi 29 août au vendredi 30 septembre 2011**. Durant cette période, les Pagnotins sont invités à consulter le projet en mairie et à faire part de leurs observations.



Travaux

Début des travaux rue Jardins de la Haye

Le réaménagement de cette rue est engagé. Le projet définitif est le fruit d'une concertation menée avec les riverains. Une fois terminés, les travaux permettront une meilleure organisation du stationnement.



Une nouvelle salle des sports baptisée « Roger Bello »

Promis à maintes reprises, le projet de construction d'une deuxième salle des sports est officiellement lancé.

Demandé depuis vingt ans, le nouvel équipement est particulièrement attendu par les établissements scolaires. En effet, la salle des sports Pierre Husson ne permet pas de disposer de plages horaires suffisantes pour la pratique de l'EPS (Education Physique et Sportive) par les 14 classes du collège, les 12 classes de l'école élémentaire et les 6 classes de maternelle.

Construite sur le terrain situé face au collège, la future salle sera aménagée pour accueillir du public ce qui permettra aux associations sportives, et plus particulièrement la section handball, d'y organiser des manifestations hors du temps scolaire.

Dans un deuxième temps et si un plan de financement est trouvé, un dojo pourrait compléter cet équipement et ouvrir ainsi à la pratique de multiples sports tout en donnant la possibilité à MPT de fonder officiellement un club judo à Pagny-sur-Moselle.

Dans l'attente du début des travaux, prévus pour juin 2012, le conseil municipal a d'ors et déjà délibéré sur le nom de la future salle qui sera baptisée « Roger BELLO », du nom d'un des fondateurs de la section Handball à Pagny-sur-Moselle.

Ce projet n'est devenu possible que grâce à une entente de co-financement avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, en charge de la gestion des collèges. A ce titre, la mairie tient à remercier vivement Michel DINET, président du département, qui a donné une suite favorable à ce dossier, et ce malgré une situation budgétaire des plus difficiles.



Travaux

Ecole Paul Bert, une salle d'activités physiques



A destination de l'activité judo et des scolaires, une nouvelle salle d'activités physiques vient d'être aménagée à l'Ecole Paul Bert, à la place des anciennes douches municipales.

D'une surface de 100m², le nouvel équipement offre une hauteur sous plafond de 4 mètres.

Auparavant située à proximité des locaux du périscolaire, la salle dédiée à l'activité judo ne disposait pas d'une entrée indépendante.

Le portail d'entrée étant le même pour l'accès aux deux activités, il était difficile de garantir la sécurité des enfants.

La nouvelle configuration apporte, non seulement une solution à ces difficultés de cohabitation, mais permet aussi aux scolaires de profiter d'une salle fonctionnelle pour y développer de multiples activités.

Collège La Plante Gribé, plus de places pour les vélos

Suite aux travaux de réfection de la rue Montessori et à l'aménagement d'une voie pour les cyclistes, de plus en plus de collégiens circulent désormais à vélos, confirmant ainsi le réel besoin de favoriser les déplacements doux dans la ville.

En partenariat avec le Conseil Général, la municipalité a participé à l'aménagement d'un nouveau parking vélo en prenant à sa charge le terrassement. Le nouvel équipement permettra de doubler la capacité d'accueil actuelle.





Vie scolaire

Rentrée scolaire 2011

Enfants des écoles Gaston Aubin, Montessori et Paul Bert :

Lundi 5 septembre

Rappel : inscription en école maternelle

Merci de vous adresser aux Services à la Population.

- Pour tous les enfants nés en 2009 (en fonction des places disponibles)
- Pour les enfants nés en 2008 n'ayant pu être scolarisés en 2010
- Pour tout nouvel enfant Pagnotin

A noter que les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur [www.pagnysurmoselle](http://www.pagnysurmoselle.fr) rubrique « jeunesse ».

Collège La Plante Gribé

Lundi 5 septembre : rentrée des 6èmes

Mardi 6 septembre : rentrée des 5èmes, 4èmes, 3èmes

Mercredi 7 septembre : rentrée de tous les élèves

Inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire

Retrait des dossiers : à partir du mardi 14 juin

Dépôt des dossiers : jusqu'au vendredi 29 juillet

Pièces à fournir :

- Pour tous, chaque année : l'attestation d'assurance
- Si votre enfant n'a pas été inscrit en 2010 ou si les informations ont changé : dernier avis d'imposition et copie du carnet de vaccinations

Services à la population

Résidence Dr Jeanclaude,
28 rue Nivoy

Stéphanie VARIN au
03.83.81.38.15 stephanie.varin@pagnysurmoselle.fr

Accueil du public du lundi au
vendredi, de 15h à 17h30

Distribution du matériel scolaire par le FSE (Foyer Socio-Educatif)

Mercredi 31 août 2011 de 9h à 12h et de 14h à 19h

Attention, cette année, une seule journée de permanence est prévue.

Merci de vous présenter muni du bon d'achat nominatif offert par la ville (d'une valeur de 57€) qui sera envoyé aux parents courant août. Attention, aucune fourniture scolaire ne pourra être retirée sans ce document dûment visé par le représentant de la commune au moment de la distribution.

Allocation de 57€ pour les collégiens scolarisés hors Pagny-sur-Moselle

Pour en bénéficier, merci de déposer un certificat de scolarité émis par l'établissement d'accueil, la décision d'affectation et un rib aux « services à la population », résidence du Dr Jeanclaude.

Conditions : avoir moins de 16 ans et être scolarisé uniquement dans un collège hors de celui de Pagny-sur-Moselle.

Les dossiers seront ensuite examinés par la commission scolaire.



Services à la Population

La ville s'engage en faveur de l'accueil des enfants handicapés

Un collectif, composé des FRANCAS (mouvement d'éducation populaire), du pays du Val de Lorraine, de collectivités territoriales, d'associations, de structures spécialisées et de Fédérations d'Education Populaire, travaille actuellement à la rédaction d'une charte pour l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Partie prenante de la démarche, la ville de Pagny-sur-Moselle souhaite que ces derniers ne soient pas oubliés dans la politique éducative locale et met tout en œuvre pour leur faciliter l'accès aux différentes structures d'accueil de la commune : centre de loisirs, accueil périscolaire et restauration scolaire.

« L'accueil de l'enfant porteur d'un handicap doit relever d'une volonté politique et pas seulement de celle des familles », souligne Francine COUDERC, adjointe aux services à la population.

Aujourd'hui, la ville est prête à accueillir ces enfants au sein de ses structures périscolaires et cela passe par la formation du personnel encadrant.

Ayant récemment participé aux cours de préparation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), Valérie, Carole et Marie-Reine, toutes trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles), ont suivi avec beaucoup d'intérêt la partie consacrée au handicap : « La formatrice a beaucoup insisté sur le fait qu'il ne faut surtout pas prendre l'enfant en pitié. On doit, au contraire, l'encourager à être le plus autonome possible. C'est le point de départ pour qu'il puisse s'intégrer parmi ses camarades », explique Marie-Reine.



Valérie Closset, Carole Rugani et Marie-Reine Boilaud

Un dialogue indispensable avec les familles

Chaque handicap est différent et chaque enfant est unique. Pour qu'il ait lieu dans les meilleures conditions possibles, son accueil doit faire l'objet d'un projet personnalisé, en accord avec ses besoins et ses demandes. « Les parents concernés ne doivent pas hésiter à nous contacter pour qu'on puisse réfléchir ensemble à des solutions pour accueillir leur enfant » insiste Francine COUDERC.

La Charte pour l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap sera prochainement signée par plusieurs collectivités du territoire, marquant ainsi officiellement leur engagement à construire un vivre-ensemble pluriel et respectueux de chacun.





Vie culturelle

**Venez découvrir le parc Parison !
(rue de la Victoire)**

Vendredi 1er juillet
à partir de 16h30

Récemment acquise par la ville avec pour projet d'y transférer les services de la mairie, la propriété Parison, située rue de la Victoire, possède un magnifique parc arboré. Afin de le faire découvrir aux Pagnotins (ou redécouvrir pour les plus anciens qui gardent le souvenir des kermesses qui s'y déroulaient), la mairie vous y proposera un spectacle, le 1er juillet prochain.

18h : Malice et poésie avec les Sourcieuses

Composées de trois jeunes femmes d'origine lorraine, la troupe « les Sourcieuses » vous emmènera au « Pays des Rondeurs, un voyage loufoque et lyrique dans un univers de filles sucré-salé. Accompagnées de leurs instruments de musiques, ces trois chanteuses atypiques, en tenues d'apparat, vous conteront des histoires de rondes, de bébés, de course au voyou... un moment de bonne humeur, d'humour et de poésie à déguster sans modération.





Vie culturelle

Fête de la musique

Mardi 21 juin 2011



Rue de Serre

- **18h00** : animation dansante avec Bernard ROUSSIN
- **20h/00h** : Pop Addiction (variétés françaises et internationales)

Place de Verdun

- Dès 18h DJ Mem's et Tekatek (house et électro)

Parking du Centre Socioculturel

- **20h15** : concert de la Société Musicale

Fête Nationale

Mercredi 13 juillet 2011

- **21h** : distribution des lampions devant la mairie
- **21h45** : départ de la retraite aux flambeaux depuis la place de Verdun*
- **22h45** : tir du feu d'artifice au stade omnisports suivi d'un bal populaire animé par le DJ Frédéric HANRIOT

Buvette et restauration sur place tenues par l'association «Le Carnaval Pagnotin»

**Parcours de la retraite aux flambeaux : place de Verdun, rues des Aulnois, Joly, 8 mai, de Lattre de Tassigny, route de Prény, allée Edouard Manet, rues du Général Thiébaud, Pointant Champs, arrivée au Stade Omnisports.*

Prochaines séances de cinéma au centre socioculturel

Tarifs : 2€/adulte et 1€/enfant

Mardi 5 juillet 2011 - 14h30

Huckleberry Finn

Sur les bords du Mississippi, au début du 19ème siècle, le jeune Huckleberry Finn est élevé par ses tantes. Effrayé par le retour de son père alcoolique, il met en scène son propre assassinat avant de prendre la fuite.

Réfugié sur une île, il rencontre Jim, un esclave accusé de l'avoir tué. Les deux fugitifs deviennent amis.

Mardi 13 septembre 2011- 17h15

Jumanji

Lors d'une partie de jumanji, un jeu très ancien, le jeune Alan est propulsé sous les yeux de son amie d'enfance, Sarah, dans un étrange pays. Il ne pourra s'en échapper que lorsqu'un autre joueur reprendra la partie et le libèrera sur un coup de dés.



Mardi 11 octobre 2011- 17h15

Coraline (2009)

Pour tromper son ennui, Coraline, fillette intrépide et curieuse, décide de jouer les exploratrices. Ouvrant une porte condamnée, elle pénètre dans un appartement identique au sien... mais où tout est différent : son autre mère est disponible, son autre père prend la peine de lui mitonner des plats exquis, et même le Chat, si hautain dans la vraie vie, daigne s'entretenir avec elle. Coraline est bien tentée d'élire domicile dans ce Monde merveilleux, qui répond à toutes ses attentes.

La Bibliothèque Municipale, les animations de la rentrée

Au cœur des cités minières, rencontre avec Hélène Arvel Mardi 6 septembre de 14h à 18h

Lors d'une rencontre-dédicace, Hélène ARVEL, auteure lorraine, présentera son dernier livre « Et quand mon village lorrain devint une cité minière ».

A travers différents clichés des cités minières et de la vie quotidienne de l'époque, elle évoquera l'arrivée des étrangers venus travailler dans les mines de fer du bassin de Briey, au début du siècle dernier. Elle répondra volontiers aux questions et aura à cœur de vous (re)plonger dans cette partie de l'histoire lorraine.

Depuis ses débuts en 2003, Hélène ARVEL a écrit plusieurs romans de grande qualité ayant comme toile de fond, la Lorraine : «Le secret d'Emilie V.» et «Le face-à-main brisé ».



« Des contes pour changer le monde » (gratuit - à partir de 2 ans) Mercredi 19 octobre à 14h



Le conteur africain Chyc POLHIT nous entraînera dans les aventures de la petite tortue Bayagagogo, un spectacle drôle et plein de couleurs. D'origine gabonaise, ce conteur se définit comme un « pied manioc », ni noir, ni blanc, un mix de Vercingétorix et de Wongo, d'Ogouée et de Seine, d'igname et de pomme de terre, de vin de palme et de Beaujolais.

Convaincu que les contes peuvent amener les gens, de tous âges et de toutes origines, au bonheur des choses simples, cet humaniste partage sa passion avec le public, semant ses paroles aux vents, espérant qu'elles germeront un jour dans le cœur de ses semblables.

Carton plein pour l'animation Mangas



Durant deux jours, la bibliothèque municipale a accueilli la dessinatrice Aline CATANIA venue proposer une initiation aux mangas. Après une explication des origines de ces bandes dessinées si prisées au Japon, ceux qui le souhaitaient ont pu s'essayer à ce genre graphique, soit de façon manuelle, soit à l'aide d'une palette graphique. Le succès fut au rendez-vous puisqu'en plus des différentes classes des écoles maternelles et élémentaires, une quarantaine de personnes est venue profiter de cette animation.

Fermeture de la bibliothèque en juillet

La Bibliothèque sera fermée du mardi 5 au samedi 16 juillet 2011 inclus.

Réouverture mardi 19 juillet.



Vie culturelle

Accueil des nouveaux Pagnotins

Samedi 10 septembre à partir de 9h

Au programme de cette matinée :

■ **9h** : accueil et petit déjeuner convivial à la résidence Dr Jeanclaude suivis d'une balade familiale dans la ville, en partenariat avec les Sonneurs de la Côte (pour ceux qui le souhaitent, les animateurs seront présents et pourront accueillir vos enfants durant la balade).

■ **12h** : repas pris en commun suivi d'une visite guidée du forum des associations.

La mairie invite tous les nouveaux habitants et nouveaux commerçants ou artisans à se faire connaître en mairie. Les invitations seront envoyées au courant de l'été.

Forum des associations

Samedi 10 septembre 14h/18h au centre socioculturel

Le temps d'un après-midi, les associations pagnotines seront rassemblées au centre socioculturel pour vous présenter leurs activités. Pour les enfants, une structure gonflable sera mise à disposition gratuitement. L'après-midi se clôturera par un spectacle, offert à la population, à 17h00.

Thé dansant

Dimanche 9 octobre 2011 à 14h30 au centre socioculturel

Un thé dansant sera proposé par la municipalité le dimanche 9 octobre 2011 à partir de 14h30 au centre socioculturel. L'entrée sera gratuite et les boissons vendues à des prix très modiques. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à y inviter vos amis.





Parole aux Associations

Exprim'art : salon d'automne

**Samedi 15 et dimanche
16 octobre 2011**

L'association «Exprim'Art» organise son 17^{ème} salon-atelier les 15 et 16 octobre prochains. Pour l'occasion, les visiteurs pourront découvrir une quarantaine d'artistes œuvrant dans des techniques diverses : peinture, sculpture, calligraphie, marqueterie, poésie,...



Le président, Joël FLEURY, et son équipe ont à cœur de conserver la particularité de cette manifestation artistique incontournable dans la région en privilégiant la qualité et la diversité. L'invité d'honneur sera Marie-Jo KARBOVNIK, peintre et sculpteur.

Comme chaque année les scolaires participeront et exposeront leur projet artistique. Une toile d'Auréli

DOFFIN sera mise en souscription au profit d'une œuvre locale.

Samedi 15 octobre de 14h à 18h
Dimanche 16 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h
Centre Socioculturel, rue de la Victoire
Entrée : 2euros (le prix d'entrée comprend un billet de souscription)

Théâtre au centre socioculturel

« Le noir te va si bien » de Saül O'HARA par la troupe « Les enfants du Paradis »

Vendredi 16 septembre 2011 à 20h30

En Angleterre, John et Lucie ont trouvé un gagne-pain bien étrange. La méthode de John est infailible : il épouse des dames riches, les tue et hérite de leur fortune. Lucie utilise un moyen semblable mais avec les hommes. Tous deux ne se connaissent pas. Ils ignorent, par conséquent, leurs occupations respectives. Voulant à tout prix les coincer, un policier perspicace va s'arranger pour les faire se rencontrer puis convoler ensuite en justes noces. Il n'a plus qu'à attendre le massacre au cours d'une lune de miel agitée...

« Chat et Souris » de Ray COONE
par la Troupe du Luminaire

Samedi 17 septembre à 20h30

Jean, chauffeur de taxi, mène une double vie méthodiquement organisée. Epoux de Mathilde à Montreuil et de Charlotte à Ivry, il alterne entre ses deux foyers sans éveiller de soupçons. Jusqu'au jour où ses deux enfants, Alix et Guillaume, qui ne se connaissent pas, «chattent» sur Internet, découvrent qu'ils ont de multiples points communs et décident de se rencontrer...

Réservations auprès de l'association
« Les Amis de la Troupe du Luminaire »
au 06.73.26.14.46

■ **1 spectacle : 8€/adulte, 5€/enfant ou étudiant**
■ **2 spectacles : 12€/adulte, 7€/enfant ou étudiant**
Attention ces prix seront majorés à l'entrée si vous n'avez pas réservé.



INFORMATIONS

« Carnet de voyage à Vélo »

Edité par le PnrL (Parc naturel régional de Lorraine), ce guide propose 22 circuits thématiques à découvrir en vélo, permettant deux tours de parc organisés en étapes. Ce carnet de découverte comprend également la liste des hébergements le long des itinéraires pour organiser au mieux son voyage avant le départ. Il est vendu au prix de 5 euros. Des bons de commande sont disponibles en mairie

Formulaires de demande de passeport dématérialisés

- www.service-public.fr pour télécharger le formulaire valable pour tout type de passeport
- www.mon.service-public.fr pour pré-remplir une demande de passeport dans le cadre d'une demande de renouvellement suite à une déclaration de perte

Renseignements au bureau de la citoyenneté : 03.83.34.26.30

Recensement fortes chaleurs

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire connaître en contactant le CCAS au 03.83.82.64.67. En cas d'alerte canicule de niveau 3, vous serez contacté(e) par les services de la mairie.

RAPPEL : collecte des ordures ménagères et tri sélectif

	Lundi	Mardi	Jeudi
Ordures ménagères (voir zones sur plan figurant sur le guide pratique)	Zone Nord	Zone Sud	
Collecte sélective			Ensemble de la ville

Attention : Modification des collectes

Tri sélectif : jeudi 14 juillet avancée au mercredi 13 juillet.

Ordures ménagères : lundi 15 et mardi 16 août reportées au mercredi 17 août

Rappel : les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte, après 19h, et rentrées le lendemain matin.

ETAT CIVIL du 1er avril au 28 mai 2011

Naissances - Bienvenue à

- Lyze LEVEAUX, née le 26 avril
- Hasna ZOUHAIR, née le 9 mai
- Valentin CABLÉ, né le 12 mai
- Maximilian BOSCHIAN BAILO-LE BOURDIEC, né le 14 mai
- Alyssa STEIN, le 14 mai
- Mattéo ROCHE, né le 15 mai

Décès - Elle nous a quitté

- Odette BOILEAU, née BREZILLON, le 25 avril

Mariages - Ils se sont dit « oui »

- Josette GEISEN et Damien LINDER, le 5 mars
- Delphine LEVEAUX et Sylvain JACQUEL, le 16 avril
- Valérie ELOIDIN et Philippe LATURNUS, le 14 mai
- Catherine SEELWEGER et Jean-Marc STOFFEL, le 28 mai
- Julie LEVEAUX et Michaël PERUS, le 28 mai

La chronique des élus majoritaires

Démagogie : « procédé du démagogue consistant à flatter et cherchant à s'attirer la faveur d'un groupe, la popularité. »

Concernant les impôts, il est alors aisé d'affirmer ou de laisser entendre que chacun de nous en paie trop, mais l'honnêteté intellectuelle des partisans de leur diminution devrait tout naturellement les amener à préciser quels services ne seraient dès lors plus assurés :

- moins de solidarité ?
- voirie mal ou pas entretenue ?
- bâtiments publics à l'abandon ?
- pas de nouvelles infrastructures ?

Quant à la gestion d'une commune pour la moderniser, y développer une politique de justice et de solidarité, OUI la tâche est rude : il s'agit de choisir, de décider, de réaliser, et d'oser prendre des risques dont celui - non des moindres - de s'exposer aux critiques de ceux qui n'ont rien à proposer et ne souhaitent surtout pas participer efficacement et positivement à la vie de notre cité.

Mise au point pour terminer : notre budget est discuté en diverses commissions, mis en débat avec tous les élus en conseil municipal lors du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et chaque détail est accessible à tout élu dès lors qu'il veuille bien le consulter.

Où est alors le manque de transparence ?

La chronique des élus minoritaires

Encore un budget sans transparence !

- Depuis 3 ans, nous demandons sans répit à la majorité la liste des investissements prévus au budget avec une estimation des coûts

Peine perdue !... et pourtant, les estimations existent puisqu'elles ont été nécessaires pour établir le budget !

Mme le Maire préfère nous communiquer une enveloppe globale (*cela suffira bien !...*) : 7 492 000 € d'opérations d'équipement pour 2011
(= 3 salles des sports telles que celle prévue pour Pagny !)

Y a-t-il quelque chose à cacher ? De quoi ont-ils peur ?

Que l'on suive de plus près les dépenses ?

Que l'on comprenne pourquoi on place 3.5MC depuis plusieurs mois ?

C'est le pouvoir par la rétention de l'information !

- Concernant les impôts locaux, pas d'augmentation des taux. Heureusement, car en fin d'exercice 2010, nous dégageons un excédent de 1 600 000 € alors même que tous les travaux importants sont déjà provisionnés.
- Côté ordures ménagères, on vous augmente la taxe de 10% alors que la moitié aurait suffi compte tenu de l'augmentation du coût des prestations.
- Quant à l'Eau, augmentation de 0.2€ HT/m³ mais la réduction des fuites du réseau ne s'arrange pas, et pourtant 3 ans sont déjà passés !!!

Pour plus de détails sur certains sujets et faire part de vos remarques, vous pouvez nous interpeller

- par courrier à l'un d'entre nous
- sur le blog des élus minoritaires : <http://ensembleagissonspourpagny.blogspot.com>



Manifestations

de juin à octobre 2011

JUIN

- **Mardi 28**
Café rencontre 14h30
Centre socioculturel
- **Mercredi 29**
Club Marie Robert 14h30
Centre socioculturel
- **Jeudi 30**
Don du sang 16h/19h30
Maison Pour Tous

JUILLET

- **Vendredi 1er**
Découverte du parc Parison
A partir de 16h30
- **Mardi 5**
Cinéma 14h30 : Huckleberry Finn
Centre socioculturel
- **Mercredi 13**
Fête nationale
Stade Omnisports

AOUT

- **Week-end des 20 et 21**
Fête foraine d'été
Centre ville

SEPTEMBRE

- **Mardi 6**
Club Marie Robert 14h30
Centre socioculturel
- **Samedi 10**
Forum des associations 14h/18h
Centre socioculturel
- **Dimanche 11**
Brocante
Centre ville

■ **Mardi 13**
Cinéma 17h15 Jumanji
Centre socioculturel

■ **Vendredi 16**
Théâtre 20h30
Centre socioculturel

■ **Samedi 17**
Théâtre 20h30
Centre socioculturel

■ **Dimanche 18**
31ème Course des vendanges
Départs salle des sports

■ **Mardi 20**
Café rencontre 14h30
Centre socioculturel

OCTOBRE

■ **Dimanche 2**
Bourse aux armes 9h/18h
Centre socioculturel

■ **Dimanche 2**
Bourse aux plantes 14h/18h
M.P.T.

■ **Mardi 4**
Club Marie Robert 14h30
Centre socioculturel

■ **Samedi 8**
Don du sang 8h30/12h
M.P.T.

■ **Dimanche 9**
Thé dansant 14h30/19h
Centre socioculturel

■ **Mardi 11**
Cinéma 17h15
Centre socioculturel

■ **Week-end des 15/16**
Exposition Exprim'art
Centre socioculturel

■ **Samedi 15**
AG des retraités SNCF 10h
M.P.T.

■ **Mardi 18**
Café rencontre 14h30
Centre socioculturel

■ **Samedi 22**
Loto 20h
Centre socioculturel

MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique d'appel pour les gardes des médecins libéraux dans le 54

MEDIGARDE 0 820 33 20 20

- ◆ La semaine : de 20h à 8h
- ◆ Le week-end : du samedi 12h au lundi 8h
- ◆ Les jours fériés

En dehors de ces horaires, veuillez appeler votre médecin traitant.
En cas d'urgence vitale, faites le 15.

A l'heure où nous bouclons ce journal, la liste des pharmacies de garde ne nous a pas été communiquée. En cas d'urgence, contacter le commissariat de Pont-à-Mousson au 03 83 80 40 80